

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

<http://www.mourides.com/L-OEUVRE-AGREEE-DE-SOKHNA-DIARRA>

L'ŒUVRE AGREEE DE SOKHNA DIARRA

- La famille de Khadimou Rassoul - Sokhna Diarra Bousso -

Date de mise en ligne : lundi 19 mars 2012

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

A quelque aspect de sa vie qu'on puisse s'intéresser (vie de croyante, vie d'épouse, vie de mère), force est de convenir que le cursus de Sokhna Diarra est si exemplaire que DIEU l'a comblée de grâces.

L'agrément de son oeuvre est visible à tout point de vue. Cependant, nous nous intéresserons à trois niveaux principalement :

- ▶ le charisme de sa progéniture,
- ▶ son rang auprès de DIEU,
- ▶ et la pérennité de son oeuvre.

I- LE CHARISME DE SA PROGENITURE

Il est admis que, dans le séjour terrestre, l'agrément de l'oeuvre d'une femme peut être évalué à l'aune de la baraka qui s'attache à sa progéniture. On voit alors que Sokhna Diarra a toutes les raisons d'être satisfaite de son oeuvre : ses enfants, au nombre de quatre, ont tous été au-dessus du commun des mortels.

- ▶ Serigne Mame Mor Jaara

Docte juriste, il avait l'habitude, chaque nuit, d'accomplir cent rakkas avant de procéder à la lecture complète du Coran.

- ▶ Serigne Habibou Lahi

Il avait, selon Cheikh Ahmadou Bamba lui-même, un rang très élevé auprès de DIEU. Durant sa résidence surveillée à Diourbel (1912-1927), le Cheikh se rendait à son mausolée au village de "khourou Mbacké" en guise de ziarra.

- ▶ Soxna Fatima

Elle a été rappelée à DIEU dès sa plus tendre enfance, mais, de l'aveu de Cheikh Sidiya (guide spirituel de la Zaouia Mauritanienne), les anges se relayaient sur sa tombe pour les besoins d'une ziarra permanente.

- ▶ Le CHEIKH lui-même

Pour camper le personnage, reportons-nous à ses propres paroles :

"Mon rang est inscrit dans une courbe ascendante qui ne connaîtra jamais de decrescendo. Et, celui, parmi les créatures, qui s'aviserait de tenter d'inverser cette trajectoire signera par là sa propre déchéance, de manière irrémédiable."

II- SON RANG AUPRES DE DIEU

Pour évaluer le rang élevé qu'elle (Sokhna Diarra Bousso) a acquis auprès de Dieu, rapportons quelques propos de Serigne Abdoul Ahad Mbacké (troisième Khalife de Cheikh Ahmadou BAMBA) lors de l'appel du Magal 1979. Il y relate le fait suivant :

... lorsqu' au cours de son exil au Gabon, Cheikh Ahmadou Bamba fut précipité au fond d'un abîme insondable, il eut à récuser les offres de secours des anges des catégories les plus élevés en grade (" Mala'u Aclâ " et " Malâ'ikatul Muqarabûna "), pour la raison qu'ils n'avaient reçu de Dieu aucun mandat d'intervenir. C'est à ce moment qu'il sentit une force irrésistible le saisir par les épaules pour le hisser hors de sa "prison" avec, comme seul commentaire, que les mots suivants : "Va poursuivre ta Mission." Se retournant, le Cheikh vit alors que c'était sa Sainte mère qui venait de signer cette superbe prouesse.

Aujourd'hui, nous mesurons la plénitude de ce haut rang au fait que tous les voeux prononcés à Porokhane, sur son mausolée sont à coup sûr exaucés. D'autre part, ses homonymes sont assurées du paradis, de même que leurs parents qui ont l'heureuse idée de leur choisir une marraine aussi comblée de grâces divines.

III- LA PERENNITE DE SON OEUVRE

Le temps, si prompt à estomper le souvenir des hommes dans le coeur de leurs semblables ou même à détruire les monuments les plus altiers, n'a aucune prise sur l'oeuvre de Sokhna Diarra. Bien au contraire, chaque jour qui passe voit cette somme de hauts faits encore plus magnifiée, revivifiée par des hommes qui y voient un abreuvoir, aussi miraculeux qu'inépuisable, rempli du nectar le plus délectable : l'inspiration la plus pure pour parfaire leur vie de croyant. Les signes pour attester de cet état de fait sont nombreux.

1- Les homonymes

Dans l'imaginaire des croyants, Sokhna Diarra incarne les vertus de l'Islam et symbolise l'agrément de Dieu à un point tel que, chacun souhaite avoir un enfant qui porte son nom, avec l'espoir de gagner les avantages cités plus haut.

Un coup d'oeil dans notre environnement nous permet de faire un constat : que de véhicules, de télé centres, de magasins, d'entreprises ont choisi le nom de Sokhna Diarra comme raison sociale ! Tous ont la ferme conviction qu'un tel procédé ne peut engendrer que bénéfices, tant la baraka de la marraine est grande.

D'ailleurs, ne tenons-nous pas de Ghazali que le fait de donner le nom d'un saint qui a rencontré l'agrément de Dieu à son enfant, est un moyen de faire rejaillir sur lui l'aura de l'homonyme et de lui faire acquérir certaines des qualités qui l'ont distingué aux yeux de Dieu ?

2- La Ziarra de Porokhane

A notre connaissance, Sokhna Diarra est la seule femme dans l'histoire de l'Islam à bénéficier d'une Ziarra (Magal) et d'une telle aura. Cette ziarra croît d'année en année en ampleur, en importance et en nombre de pèlerins.

Il est peut-être bon de signaler que, contrairement à tous les autres Magal qui commémorent un événement relatif à la vie de la communauté, celui de Porokhane ne correspond à aucune circonstance. Il n'a pour but que de rendre hommage à la Sainte Mère du Maître Vénéré Khadimou Rassoul. Ainsi, quand tous les autres Magal ont lieu à une date fixe de l'année, déterminée en fonction du calendrier lunaire, celui de Porokhane peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année. La détermination de la date à laquelle il se tient est du ressort de la famille de Serigne Bassirou

MBACKE, évidemment avec l'aval de Serigne Saliou MBACKE, le Khalife Général des Mourides.

D'ailleurs, nous tenons d'une voix autorisée, Serigne Bassirou MBACKE Ibn Serine Moustapha Bassirou, plus connu sous le surnom de Serigne Bass Porokhane la relation de l'historique de cette grande ziarra, assortie d'une intéressante description des lieux.

Le Mausolée de Mame Diarra est le centre de gravité de Porokhane dont il fait d'ailleurs la renommée.

L'illustre sainte y fut inhumée vers 1866. Le village était retombé dans l'oubli après la mort de Maba Diakhoun 1867 : tous les guerriers et chefs religieux qui avaient participé à sa Djihad avaient regagné leur terre d'origine et Mame Mor Anta Sally, père du fondateur du mouridisme que Maba avait installé à Porokhane avec sa famille, était retourné au Cayor avec Lat Dior.

Parmi les rares personnes qui étaient restées sur le terroir, il y avait un certain Cagny, d'éthnie oulof. Chaque nuit, une lumière lointaine lui apparaissait à l'Ouest de sa maison. Quand en 1912, Cheikh Ahmadou BAMBA revint de sa déportation en Mauritanie, Cagny se rendit auprès de lui à Diourbel pour s'en ouvrir à lui de ce phénomène. Le Cheikh lui fit, ainsi qu'à ses compagnons de voyage, une description de tous les objets qui matérialisaient la tombe de Sokhna Diarra.

Aussitôt celle-ci localisée, sur la base des indications fournies par le Cheikh, Cagny n'eut plus ses visions. Par la suite, Cheikh Ahmadou BAMBA dépêcha son fils, le savantissime Serigne Bassirou sur les lieux. La tombe fut entourée de piquets en bois et, chaque année, Serigne Bassirou revint s'y recueillir.

Après le rappel à Dieu du Cheikh, une dizaine de ses talibés habitant le Saloum demanda à Serigne Bassirou l'autorisation d'organiser un Magal (commémoration) à Porokhane. C'était le point de départ d'une manifestation annuelle qui allait connaître la fantastique ampleur que nous observons aujourd'hui.

Serigne Bassirou fit construire une concession dans le village et, en 1952, il y dirigea personnellement son premier magal.

Lorsqu'en 1966 Serigne Bassirou disparut, son fils aîné Serigne Moustapha Bassirou prit le relais. Il donna une nouvelle impulsion au Magal de Porokhane. Il commença par réorganiser le village. Ensuite il fit reconstruire le mausolée, d'abord en 1971 et une seconde fois en 1983 (c'est l'édifice tel que nous le connaissons aujourd'hui.) Déjà en 1970 il y avait fait construire une résidence.

C'est en 1983 que fut érigée la majestueuse mosquée qui jouxte le Mausolée.

3- Le Puits Mame Diarra : source bénite

Nous sommes à Porokhane vers 1865. Dans cette contrée écrasée de soleil, l'eau est une denrée rarissime. C'est l'heure de prière. Et il faut obligatoirement de l'eau pour les ablutions qui, comme chacun le sait, sont un préalable à toute prière en Islam. Serigne Mor Anta Sally (père de Serigne TOUBA) qui s'appêtait à accomplir sa prière se demandait où il pouvait trouver un peu de ce précieux liquide.

Aussitôt qu'elle entendit les sollicitations de son époux Mame Mor, Sokhna Diarra s'empara d'une bouilloire et se rua vers le puits distant du village de quelques centaines de mètres. Là, rien qui puisse servir à tirer de l'eau. Sans

hésiter, elle se jeta dans le puits. La panique s'empara du village. Aussitôt informé, Serigne Mor adressa à Allah une supplique pour que son épouse sorte indemne de ce puits. Au demeurant, il n'avait aucun doute que sa prière allait être exaucée compte tenu de la noblesse de l'intention et de l'acte de dévotion manifeste.

L'émoi surmonté, les villageois organisèrent les secours. L'on descendit des cordes pour remonter l'héroïne.

Ô Miracle ! La première apparition fut celle de la bouilloire sur la tête de la Sainte qu'on sortit saine et sauve, sans la moindre égratignure.

Depuis lors, on a constaté que même les animaux qui tombent dans le puits s'en sortent indemnes. L'eau est bénite : elle guérit toute sorte de maladies pour les croyants qui la goûtent. Des millions de pèlerins en boivent à l'occasion de chaque Magal. Et s'il arrive que le puit tarisse à force d'être sollicité, les fidèles n'hésitent pas à manger la boue qu'on en tire.

On comprend la ferveur indescriptible des foules qui se pressent dans les différentes stations du village, au mausolée en particulier, avec la ferme conviction que leurs prières seront infailliblement exaucées.

Sokhna Diarra et sa Ziarra ont inspiré une impressionnante production littéraire qui est le fait de membres de sa noble famille, mais aussi de grands disciples de Cheikh Ahmadou BAMBA, au rang desquels se distinguent Serigne Moussa KA, Serigne Mbaye DIAKHATE et Serigne Cheikh Samba Diarra MBAYE, spécialisés en wolofal (production en langue nationale wolof).

Combien de " chanteurs religieux " lui doivent aujourd'hui, renommée et fortune ? Son extraordinaire destinée leur a inspiré des airs qui ont rencontré un succès inespéré, quasi miraculeux, dirait-on. Sans exagérer, on peut affirmer que nombre de personnes tirent de substantiels revenus de son seul panégyrique.

IV- EPILOGUE

Le parcours de la destinée exceptionnelle de la Sainte de Porokhane nous inspire une profonde méditation, sur le sens que la croyante, en particulier, doit donner à sa vie. Le séjour terrestre ne peut être, pour tous et toutes, que l'opportunité de gagner dans l'Au delà, les félicités éternelles que Dieu promet aux justes.

Lisons "JAWÂBU PENDA DIOP" ou la Réponse de Cheikh Ahmadou BAMBA à Sokhna Penda Diop, et nous verrons, admirablement synthétisées, toutes la somme de qualités qui font une femme vertueuse.

Ainsi, seule leur observation a valu à Sokhna Mariama BOUSSO d'accéder au grade de JARATUL-LAHI (Voisine de DIEU). Puisse Allah dans sa Grande Mansuétude, nous donner, ainsi qu'à nos soeurs surtout, la force de cultiver ces vertus que sont :

1- AÇ-ÇABRU : (LONGAMINITE)

A la femme , il est instamment demandé , dans le domicile conjugal, d'adopter, pour la seule face de Dieu, une attitude faite de soumission constante. Elle devra, en silence, endurer toutes les souffrances découlant des charges domestiques comme des vicissitudes de la vie quotidienne. Ce comportement stoïque est la réponse qu'elle doit opposer à toutes les épreuves, qu'elles lui soient imposées de façon manifeste ou au contraire, de manière imperceptible à l'entourage.

Cette forme de douce patience est la marque distinctive des bienheureuses, privilégiées de Dieu. Puisse le Seigneur, dans sa grande mansuétude, nous octroyer, ainsi qu'à nos soeurs surtout, cette capacité de nous en remettre entièrement et sans arrière pensée, à Sa seule volonté, en toute chose, en toute circonstance. Qu'Il veuille bien nous préserver, comme le disait Serigne Abdoul Ahad MBACKE, de ce penchant qui consiste à ne s'en remettre à Lui que lorsque nous constatons l'inanité de nos moyens personnels pour nous tirer d'affaire.

2- AD-DAWÂMU (PERSEVERANCE)

La meilleure illustration du caractère déterminant de cette vertu, méritoire entre autres, est cet extrait du sermon de Serigne Abdoul Ahad MBACKE lors de la Korité de 1987 :

" Retranchez-vous opiniâtrement dans la Vérité. Et, dans la circonstance, considérez comme de nulle différence le fait de vivre dans la chaude et agréable sécurité d'un environnement qui partage notre conviction et celui d'être en butte à l'amertume de l'hostilité des détracteurs. Ce qui est déterminant, c'est que la constance dans ce qui est juste engendrera pour nous ce qu'il y a de meilleur. "

On le voit donc. Si séduisants que puissent paraître les mirages de ce monde, en dépit des quolibets, critiques, et autres calomnies d'un entourage mu par d'autres motivations, le croyant (en particulier la croyante), doit demeurer solidement ancré dans sa détermination à obéir à la recommandation divine de ne faire que des actions méritoires.

3- AL KHUMÛL (DISCRETION)

Le croyant évitera soigneusement tout ce qui peut l'exposer "aux feux de la rampe". La femme en particulier, ne doit pas se déplacer sans motif valable. Il lui est impérieusement défendu la fréquentation des grand' places, des lieux publics en général. Une dame qui se respecte ne peut pas s'exposer sur un banc devant sa demeure. Dans tous les cas, elle s'évertuera à ne jamais attirer sur elle l'attention du public.

Avec le même soin scrupuleux, la croyante devra éviter de sortir du domicile conjugal sans l'autorisation, sans l'accord de son époux. Les Ecritures Saintes disent que, dans ce cas d'espèce, les anges, l'air, la terre, les cailloux des chemins, les arbres et leurs feuilles, bref tout ce que Dieu à crée se ligue pour appeler la malédiction divine sur elle jusqu'à ce qu'elle retourne.

4- AT-TASATTUR (DISSIMULATION DES PARTIES HONTEUSES)

L'Islam tient pour illicite le dévoilement du corps des femmes, exceptés le visage et les paumes. Les vêtements ne doivent ni être courts, ni être étroits, ni être transparents. Ils peuvent refléter notre identité socioculturelle.

Il est évident que ces " dispositions réglementaires " de l'Islam sur la vestimentation des femmes en particulier, n'a pour finalité que de protéger nos soeurs contre les dangers de la vie que sont les viols, les agressions et autres perversions qui ne peuvent que nous attirer la réprobation divine.

La conséquence est que nous n'insisterons jamais assez sur la persévérance qui doit sous tendre la détermination de nos consoeurs, de rejeter les modèles vestimentaires anti islamiques qui sont une véritable agression à la dignité de la femme. Nul complexe, nulle superstition ne doivent les conduire à envisager, ne serait-ce qu'un instant, un compromis avec ce qu'on veut leur faire miroiter, comme la modernité.

5- TAKHFIDUÇ ÇAWTI (ABAISSEMENT DE LA VOIX)

Dans la logique de la discrétion recommandée à la femme en particulier, et dont la motivation fondamentale est de la préserver des pièges maléfiques de la vie, il est considéré qu'une croyante ne doit jamais s'exprimer à haute voix. Il est illicite pour elle de susciter l'intérêt d'un homme autre que celui que Dieu lui a choisi, autrement dit son conjoint.

Ainsi, même pour les pratiques cultuelles (liqâm, prières, etc.), obligation lui est faite de s'exécuter à voix basse. A fortiori, elle ne peut en aucun cas diriger une prière, encore moins prononcer l'appel à la prière (adhân).

6- AÇ-ÇIDQ (SINCERITE)

A tout point de vue, l'adepte de l'Islam doit s'attacher, en paroles, en actes, en intentions comme en comportement, à s'éloigner avec horreur des simulations ou des actes hypocrites.

Les faux témoignages, les calomnies, de même que les attentats à l'honneur, à la respectabilité ou à la réputation d'autrui, sont également condamnables. Les femmes sont particulièrement interpellées par cette clause, car elles semblent naturellement enclines au papotage, à la médisance, aux ragots. Elles se complaisent à s'entre déchirer et sont très promptes à répandre le moindre propos malveillant sur leur prochain, même si elles ne sont pas sûres du bien fondé de "l'information".

7- AS-SUKÛT (SILENCE)

Dans son ouvrage NAHJU QADÂ-IL HÂAJ (La Voie de la Satisfaction des Besoins), Cheikh Ahmadou BAMBA nous enseigne les multiples avantages qui s'attachent au silence.

Ce vocable doit être compris ici, non pas comme le retranchement dans un mutisme total, ce qui serait ridicule, mais plutôt comme la volonté louable de ne dire que ce qui doit l'être, ce qui est de nature à être agréable à Dieu. Dire la vérité, mais refuser la polémique stérile ou le byzantinisme, tel doit être le crédo du croyant.

Cheikh Ahmadou BAMBA nous enseigne que le meilleur rempart contre le bavardage inutile est la lecture du Coran, ou les dévotions surrogatoires. Ajoutons pour faire bonne mesure, la louange sur le Prophète (Paix et Salut sur Lui.), les prières sur le Prophète (Paix et Salut sur Lui.) comme la lecture des qaçãid.

A l'évidence, le passage en revue de ces quelques exemples de vertus méritoires, nous amène fatalement à envisager leurs pendants condamnables que sont les tares que les croyants en général, doivent s'efforcer de fuir, car elles sont la porte de la damnation.

"Qurratul Ayni" de Serigne Souhaïbou MBACKE, aux pages 109, 110 et 111, est très explicite sur les proscriptions particulières aux femmes, comme la dépigmentation de la peau.

"JAWÂBU PENDA DIOP", de son côté, n'est pas, non plus, tendre avec les vices et travers que la musulmane doit abhorrer, de toutes ses forces. Nous citerons :

1- AL GHIBATU (MEDISANCE)

Dieu, dans le Saint Coran, jette l'anathème le plus terrible sur les créatures qui, profitant de l'absence de leur prochain, répandent les plus noires calomnies sur lui. A l'égal de ceux qui pourraient se repaître de chair humaine :

"Ne vous espionnez pas et ne médisez pas ! les uns les autres. Est-ce que l'un de vous aimerait manger la chair du cadavre de son frère ?" (S49 V12)

elles sont promises au pire des châtiments : les flammes éternelles de l'enfer. La même terrible réprobation frappe, aussi bien l'auteur de la médisance que celui qui a le malheur de lui prêter oreille.

"Jawharun Nafis" (Le Joyau Précieux) de Cheikh Ahmadou BAMBA, dans certaines de ses parties, notamment du vers 107 au vers 126, est une pathétique mise en garde contre cette abomination considérée comme l'un des plus noirs péchés capitaux. Pour nous en prémunir, ils nous recommande le refuge du Coran ou de toute autre forme d'occupation utile comme le travail, la lecture des qaçaid ou les actes d'adoration surérogatoires.

2- AL KIBR (ORGUEIL)

Dieu qui nous a créés uniquement pour lui vouer un culte exclusif, a défini les modalités de nos rapports les uns avec les autres, tout comme Il a codifié les rituels selon lesquels Il veut être servi. Pour cela, Il nous a envoyé des Prophètes dont le Sceau est Seydina Muhammad (Paix et Salut sur Lui), et des Livres dont la consécration est le sublime Coran. La religion qu'Il nous a choisi est l'Islam. Et, c'est cet Islam qui place la femme sous tutelle.

Il lui sera donc demandé de taire toute considération tenant à la naissance, au statut social ou à la taille de la fortune, pour accepter ce que Dieu a disposé pour elle.

Ainsi, aucune remontrance de son époux quelles qu'en puissent être les circonstances, aucune remarque, si désagréable fût-elle, ne doivent provoquer de réplique ou d'humeur rebelle chez elle. Sa seule préoccupation doit alors être de s'armer de patience et de se ressaisir pour ne plus vivre à l'avenir les mêmes reproches pour les mêmes motifs.

Les exégètes de l'Islam considèrent l'orgueil comme l'une des armes les plus redoutables de Satan, pour perdre celles des créatures qui ne seront pas suffisamment armées pour résister aux sirènes de la fatuité et de la suffisance.

Cela signifie qu'aucune raison, aucun prétexte, aucune circonstance ne doit conduire un croyant à considérer qu'il est meilleur ou supérieur aux autres créatures. Nul ne peut se targuer de sa naissance ou de sa fortune, encore moins de sa position sociale pour mésestimer son prochain.

L'Islam nous enseigne plutôt la courtoisie, la politesse et la générosité de l'âme qui consistent à témoigner le même respect, la même considération bienveillante à tous les " esclaves de Dieu". Toute discrimination motivée par la fortune, la renommée, tout parti pris fondé sur la vêtue ou l'aspect des individus, seraient le signe, pour leur auteur, de sa profonde ignorance des dispositions de Dieu. Cela signifie surtout qu'il n'a aucune parcelle de la grâce divine. Dieu nous en préserve !

Que le croyant, en particulier la croyante s'attache donc à témoigner respect et considération pour le voisinage et, partant, pour toute la communauté. Tout le monde y gagnerait en paix sociale et en rétributions divines.

3- AR-RIYA'U (OSTENTATION) et AL cUJBU (FATUITE)

L'une semble être le corollaire de l'autre. L'ostentation conduit à la fatuité, à la suffisance, donc à la perte. Cheikh Ahmadou BAMBA nous enseigne de nous acquitter le plus scrupuleusement possible des recommandations de Dieu et de fuir de toutes nos forces tout ce qu'Il réprouve.

Mais, c'est pour aussitôt ajouter, qu'une fois notre devoir fait, nous devons laisser à Dieu, et à Lui seul, le soin d'apprécier, à Sa guise, nos dévotions et nos actes. Lui seul sait ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Serigne Saliou MBACKE confirme cette assertion dans son sermon prononcé lors de la Korité de 1993. (Voir les pages 79, 80 et 81 de la traduction que le Hizbut-Tarqiyyah a faite de ce sermon).

Malheur donc à celui qui, se targuant de ses dévotions, nourrit de l'autosatisfaction et croit être parvenu à un stade élevé. Il est déjà la proie de Satan.

Rapporté à l'échelle de la femme dans son foyer, en particulier, cet enseignement du Cheikh nous conduit à la conclusion suivante : elle ne doit jamais estimer que, dans le service rendu à son époux, pour la face de Dieu s'entend, elle en a suffisamment fait et qu'elle a atteint le stade des femmes vertueuses. Ce serait comme si, après d'indescriptibles efforts pour préparer le repas familial, elle jetait du sable dans sa marmite alors qu'elle serait sur le point de servir sa maisonnée à manger du plus délicieux des mets.

Ainsi, la meilleure arme pour une femme en quête de l'agrément du Seigneur, est cette forme de patience qui la pousse à toujours chercher à mieux faire, à toujours considérer que le vrai challenge est la recherche constante de la perfection. Même si les appréciations élogieuses de l'entourage peuvent la conduire à nourrir quelque sujet de satisfaction, qu'elle considère que la perfection n'est pas de ce monde pour qui veut accéder au voisinage du Maître des Mondes.

4- AL BUGHDU (HAINE)

Dieu dit dans le Coran :

"Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin, en rang serré, pareils à un édifice renforcé. " Sourate 61 " AS SAFF " (LE RANG).

C'est la raison pour laquelle, l'un des vœux les plus chers du Messager de Dieu (Paix et Salut sur Lui), a toujours été que sa communauté cultive la cohésion et la concorde entre ses membres. C'est seulement dans l'union des cœurs que les croyants peuvent solliciter et espérer obtenir les bienfaits du Créateur. Il est donc illusoire d'attendre, pour une communauté divisée, la mansuétude du Seigneur.

C'est également pour cela que Cheikh Ahmadou BAMBA, comme nous l'a enseigné Serigne Abdoul Ahad MBACKE, a donné consigne aux Mourides d'ériger en règle de conduite incompressible les dispositions suivantes :

"Cherchez à vous connaître entre vous. Une fois cette connaissance établie, cultivez la cohésion entre vous. C'est ainsi que vous pourrez asseoir de bonnes relations d'entraide et d'assistance réciproque".

Il est entendu que la solidarité engendre l'union des cœurs, si chère à Dieu et à son Elu (Paix et Salut sur Lui). Nous saisissons maintenant le sens des propos du même Serigne Abdoul Ahad, lorsqu'il se félicite du fait que Dieu l'a

préservé de ce qui peut engendrer la haine : la compétition avec autrui pour l'acquisition des biens terrestres ou de la prééminence sur le plan social.

A contrario, il est aisé de comprendre que celui qui installe la discorde et la haine entre les hommes encourt la terrible colère de Dieu. Le devoir du croyant est donc de se démarquer de tout ce qui, comme les rivalités en tout genre, la jalousie, l'envie, la rancœur, peuvent susciter la haine pour ses semblables.

A nos soeurs, il sera particulièrement demandé, entre autres, de combattre en elles cette tare si répandue parmi la gent féminine, et qui consiste à jeter, de façon irrémédiable, l'opprobre sur autrui, sur la base de simples apparences ou d'informations non vérifiées. Que de catastrophes de cette forme de pessimisme, toute de suspicion malveillante pétrie et qu'en langue wolof on appelle " gnaaw njort " a engendrées : ménages disloqués, amitiés brisées, haines inextinguibles entre voisins, si ce n'est sanglante bataille rangée.

Combien de personnes sont devenues des ennemis irréductibles sur la base d'une opinion à laquelle on croit dur comme fer, et qui n'a été forgée que sur des " on m'a dit.... ", " je crois que.... ", " il paraît que... "..

Quelle terrible calamité, surtout si elle est renforcée par la jalousie, la médisance ou les rivalités mondaines !

Pour finir, proposons à la méditation des croyants et de nos soeurs en particulier, cette mise en garde sans équivoque de la conclusion de Jawaabu Penda Diop..... :

"Sache que personne n'échappera au châtime de Dieu sans avoir abandonné quatre vices : le Mensonge, l'Orgueil, l'Avarice, et les Mauvaises conjectures. "

V- CONCLUSION

Vie édifiante, s'il en est, l'existence de Sokhna Diarra si intensément vécue, si magnifiquement pavée et de façon exclusive d'actes méritoires, ne nous laisse qu'une seule amertume : elle a été trop courte. Seulement trente trois ans.

Mais, quel séjour terrestre ! Dieu en a fait un condensé de ce qu'Il aime. N'est-ce pas Lui qui a promis les félicités éternelles aux femmes vertueuses et obéissantes ? N'a-t-Il pas dit par contre, que l'accès du paradis sera refusé à toutes celles qui ont refusé ce qu'Il a disposé pour elles :le devoir d'obéissance à l'époux qu'Il leur à choisi ?

Qu'on se reporte à ces paroles du Créateur :

"Leur guerre sainte est l'obéissance à leurs époux. " ou " La satisfaction de leurs époux envers elles est la condition sine qua non pour qu'elles obtiennent l'agrément de Dieu".

Et le Prophète (PSL), dans un Hadith, dit :

"Le Paradis est la récompense de la femme qui obéit à son époux."

A cela, il a ajouté que :

" Les oiseaux dans l'air, les poissons dans l'eau, les anges au ciel, le soleil et la lune demandent à Dieu de pardonner à la femme qui satisfait son époux ; quant à la femme désobéissante, Dieu s'irrite contre elle jusqu'à ce qu'elle se repente".

Le Cheikh, de son côté, insiste sur le fait que "l'obéissance de la femme à son époux a une récompense égale à celle de la guerre sainte (Jihad)".

Mais, dans "Mulayyinuç-çuddur", il lance la mise en garde suivante :

" Une femme qui observe correctement les actes d'adoration, mais qui n'obéit pas à son époux n'ira pas au Paradis, mais à l'Acrâf ".

Seydina Muhammad (P.S.L.) va plus loin. Un Hadith rapporte qu'il a dit :

" Il y a deux, parmi les croyants, dont les prières ne dépasseront pas leurs épaules tant qu'ils ne se repentiront pas : l'esclave qui a désobéi à son maître, et une femme qui a désobéi à son époux".

Nous le voyons donc sans équivoque. Les Ecritures Saintes ont clairement exposé ce que Dieu attend de nous et des femmes en particulier. Et plus à notre portée, "KHOORATUL AYNI" de Serigne Souhaïbou Mbacké renforcera encore davantage notre connaissance des recommandations et interdits de l'Islam à tous les musulmans et, partant, à la femme.

Puisse Dieu donner à nos soeurs suffisamment de ressources morales, pour pleinement profiter de l'exemplarité de la lumineuse trajectoire de cet astre fulgurant que fut Sokhna Diarra, dans leur quête de l'agrément du Seigneur !

Qu'Allah veuille les prémunir contre les attraits, contre les chimères de la " modernité ". Le seul moteur de l'Univers est la volonté du Créateur. Puisse-t-Il nous accorder, à tous, la grâce de faire que nos désirs soient exclusivement assujettis à Ses arrêts.

Que dans le cheminement ardu vers les félicités éternelles, Cheikh Ahmadou BAMBA éclaire notre route !